

# Fonds d'investissement climatiques

FIP/SC.15/4  
3 novembre 2015

---

Réunion du Sous-comité du FIP  
Washington (États-Unis)  
Jeudi 12 novembre 2015

Point 3 de l'ordre du jour

**RAPPORT SUR LES RÉSULTATS DU FIP**

**(SYNTHÈSE)**

## Résumé analytique

1. L'objectif du rapport sur les résultats du Programme d'investissement forestier (FIP) de 2015 est de rendre compte des avancées réalisées dans les pays pilotes du FIP (Brésil, Burkina Faso, Ghana, Indonésie, Mexique, Pérou, République démocratique du Congo et République démocratique populaire lao) au regard des résultats escomptés. Le présent rapport fait le point sur les résultats obtenus par le FIP au cours de la période de référence, allant de la date d'approbation de chaque plan d'investissement au 31 décembre 2014. Il compare les résultats obtenus à cette date par les pays pilotes aux résultats escomptés indiqués dans les plans d'investissement des pays pilotes. Il précise aussi les difficultés rencontrées au cours du cycle de présentation de rapports 2015 et les étapes prévues pour améliorer le système de communication des résultats du FIP.

2. **Portée du rapport 2015 sur les résultats :** Le présent rapport porte sur les douze projets approuvés par les banques multilatérales de développement (BMD) au cours de la période de référence 2015 (de la date d'approbation jusqu'au 31 décembre 2014)<sup>1</sup>. C'est la première fois que des pays participant au FIP rendent compte de leurs résultats. Il s'agit de deux pays seulement : la République démocratique populaire lao (RDP lao) et le Mexique, car l'exécution de projets FIP vient tout juste de commencer.

3. **Cibles escomptées.** Le tableau suivant résume les cibles et valeurs de référence de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). La superficie totale ciblée par les projets du FIP couvre 27 millions d'hectares, soit l'équivalent de celle du Burkina Faso. L'objectif total en ce qui concerne le nombre de bénéficiaires d'avantages connexes du FIP relatifs aux moyens de subsistance est d'environ 671 000 personnes, soit l'équivalent de la population du Monténégro. Les cibles augmenteront à mesure que d'autres projets seront approuvés par les BMD au cours des prochaines années. Ainsi, compte tenu des projets approuvés en 2015, le nombre de personnes bénéficiaires devrait augmenter d'environ 158 000 personnes au cours de la prochaine période de référence pour atteindre un total d'environ 829 000 personnes<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> L'Indonésie et le Pérou sont les deux seuls pays pour lesquels aucun projet n'avait été approuvé par les BMD à fin décembre 2014. Les données communiquées par ces deux pays se trouvent **Error! Reference source not found.**

<sup>2</sup> Par exemple, le futur projet du Brésil *Environmental Regularization of Rural Lands (based upon the CAR)* (Régularisation environnementale des terres rurales – sur la base du CAR) profitera à 70 071 personnes. Le projet du Ghana *Enhancing Natural Forests and Agroforest Landscapes* (Amélioration des forêts naturelles et des paysages agroforestiers), approuvé en février 2015, cible 87 500 personnes habitant des forêts et des communautés riveraines.

## Cibles et valeurs de référence pour la réduction des émissions de GES

Pays pilote du FIP	Référence (millions de tCO <sub>2</sub> e)	Cible 1 – Pendant l'exécution du projet (millions de tCO <sub>2</sub> e)	Cible 2 – Pendant la durée de l'intervention (millions de tCO <sub>2</sub> e)
Brésil		7 779 840 (ha)	
Burkina Faso	-50,7	4,1	13,8 (pendant 15 ans)
RDC	-2,15	4,2	18,07 (pendant 30 ans)
Ghana		0,5 <sup>3</sup>	3,9 (pendant 25 ans)
RDP lao		0,89	
Mexique	22,07	2,21	

4. Chaque pays participant au FIP a calculé la référence et les cibles selon sa propre méthode. Dans la mesure du possible, les cibles s'appuient sur le système national de niveaux d'émission de référence et de Mesure, notification et vérification (MRV). Il est intéressant de s'appuyer sur des méthodes propres au pays, car cela permet de suivre les résultats annuels pour un pays donné, à condition de toujours suivre la même méthode. Toutefois, du fait des disparités entre pays, il n'est pas possible de procéder à des regroupements ou comparaisons exacts entre pays.

5. S'agissant des projets en cours de préparation ou dont les plans d'activité ont été modifiés, les cibles de réduction des émissions de GES sont en cours d'élaboration ou de réévaluation. De nouvelles méthodes seront élaborées pour la prochaine période de référence, afin d'harmoniser les systèmes de comptabilisation du carbone, y compris les valeurs de référence, et de les aligner, dans la mesure du possible, sur les niveaux d'émission de référence nationaux.

6. **Résultats positifs obtenus** : La RDP lao et le Mexique sont les seuls pays participant au FIP où des activités ont déjà commencé au titre de projets, et où certains résultats ont été obtenus au cours de la période de référence 2015. En RDP lao, des inventaires forestiers, des plans de gestion des forêts et des actions locales ont été élaborés avec le soutien du FIP. Il en a résulté une plus forte participation des parties prenantes, en particulier des habitants des villages, à la gestion durable des forêts selon des méthodes participatives, et leur soutien à l'application de la législation relative à la forêt et à la protection de la faune et de la flore.

7. Au Mexique, le FIP a déjà profité à 470 *ejidos*, ou terres appartenant collectivement aux paysans. Il a financé l'application de techniques de gestion durable des forêts qui ont permis d'accroître les récoltes forestières, et il appuie des mesures visant à faciliter l'accès des populations forestières au crédit. Le Mexique a amélioré la gouvernance forestière grâce à la promotion d'agents territoriaux. La Commission nationale des forêts du Mexique (CONAFOR) a également profité de progrès en matière

<sup>3</sup> Le Ghana a communiqué ses chiffres pour la cible 2 (cible à atteindre pendant la durée de l'intervention sur 25 ans). L'Unité administrative des CIF a calculé la cible 1 correspondante (cible à atteindre pendant l'exécution du projet) pendant une durée d'exécution du projet de 5 ans, sur la base du document « Annexes jointes au Rapport d'évaluation du projet, 22 octobre 2013. BAfD »

de Mesure, notification et vérification (MRV), qui l'aident à améliorer l'information géographique, la télédétection et l'analyse de l'inventaire forestier national

8. **Difficultés rencontrées :** S'agissant des données transmises au cours du présent premier cycle de rapports, les difficultés résident notamment dans les lacunes des données communiquées et des problèmes déjà identifiés en matière d'agrégation et de comparabilité. Les indicateurs et unités utilisés diffèrent d'un pays à l'autre, et il est fréquent que les valeurs ne se prêtent pas à une agrégation : on parlera, par exemple, d'hectares de terres dans certains cas et de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (tCO<sub>2</sub>e) dans d'autres au sujet des cibles de réduction des émissions de GES ; ou l'on citera le nombre d'entreprises ou de communautés dans certains endroits et le nombre de personnes dans d'autres pour exprimer les avantages connexes en matière de moyens de subsistance. En outre, les méthodes utilisées pour définir les références et cibles d'émission de GES ne sont pas normalisées, ce qui complique l'agrégation et la comparabilité des résultats. Ainsi, les pays ont utilisé différents horizons (30, 25 et 15 ans) pour calculer la cible à atteindre pendant la durée du projet. Les informations ventilées par sexe sont très limitées ; il n'est donc pas encore possible de tirer des conclusions quant à l'impact global du FIP sur les femmes. Dans l'ensemble, les indicateurs de résultats du FIP mandatés par les CIF ne sont toujours pas bien ventilés par sexe, malgré des exigences moins strictes de ventilation par sexe que pour d'autres programmes des CIF.

9. **Recommandations :** En vue du cycle de présentation de rapports 2016, les pays pilotes du FIP devraient s'employer à combler les lacunes en matière de données et à améliorer la qualité des données communiquées. Les étapes à franchir sont les suivantes :

- Progresser dans les travaux d'harmonisation des références et cibles d'émission de GES afin de pouvoir comparer et agréger les résultats.
- Faire en sorte que les systèmes MRV soient très cohérents et, dans la mesure du possible, les aligner sur les niveaux d'émission de référence nationaux et d'autres mécanismes de référence nationaux.
- Maintenir la participation des parties prenantes pendant toute la prochaine période de référence.
- Organiser des ateliers de notation sur une base participative au cours du premier semestre 2016.
- Renforcer le suivi des impacts par sexe. Pour pouvoir renforcer les approches respectueuses de l'égalité des sexes dans le FIP, il faudra notamment élaborer des outils d'analyse, offrir un appui technique et assurer le suivi du programme.